

Domaine : 5.4.1 – Acte réglementaire

ARRÊTÉ MUNICIPAL

N°ARR_26_0883_ADM_Arrêté portant délégation de fonctions et de signatures à Madame Christelle DUPUIS, 3^{ème} Adjointe au Maire en charge du Pôle Vitalité et Parcours de Vie

Le Maire de la commune de Sèvremoine,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-18 qui dispose que si le Maire est seul chargé de l'administration, il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints et à des membres du Conseil municipal,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoints de Sèvremoine et des communes déléguées, du 20 mars 2026,

Vu la délibération n°DCM 26_092 du Conseil municipal en date du 2 avril 2026 qui a autorisé la subdélégation des matières déléguées par le Conseil municipal au Maire,

Considérant que la nécessité, pour la bonne marche de l'administration, de procéder à une délégation de fonctions du Maire au bénéfice de Madame Christelle DUPUIS,

ARRÊTE

Article 1 : Sous ma surveillance et ma responsabilité, il est accordé une délégation de fonctions et de signatures à Madame Christelle DUPUIS, 4^{ème} Adjointe au Maire en charge du Pôle Vitalité et Parcours de Vie :

Au Pôle Vitalité et Parcours de vie pour les fonctions suivantes :

- Coordination des thématiques relevant du pôle Vitalité et Parcours de vie ;
- Accompagnement des Adjoints et élus délégués des thématiques relevant du pôle Vitalité et Parcours de vie sur la définition et le pilotage de la stratégie en la matière.

Plus spécifiquement au sein du Pôle, aux Solidarités, Santé, Vieillessement et Handicap pour les fonctions suivantes :

- Définition et pilotage de la stratégie en la matière ;
- Pilotage et animation de toutes commissions existantes ou à venir relevant de ces champs de compétences.

Pour les signatures suivantes, *en rang 2* :

- Tous documents, courriers et conventions correspondant aux sujets transverses du Pôle ;
- Les bons de commande dans les champs de compétences transverses du Pôle dans la limite de 25 000€ HT dans le respect des crédits ouverts au budget, des règles de commande publique et des procédures internes en la matière.

Pour les signatures suivantes, dans les domaines des Solidarités, de la Santé, du Vieillessement et Handicap, de la Gestion des événements, des locations de salles et Vie associative, *en rang 2* :

- Tous documents et courriers ayant trait aux champs de compétences précités ;
- Les bons de commande dans les champs de compétences dans la limite de 25 000€ HT dans le respect des crédits ouverts au budget, des règles de commande publique et des procédures internes en la matière.

- Les conventions, courriers et accords de financement à destination des associations et partenaires.

Article 2 : Tous les actes signés au titre de la délégation de l'article 1 porteront la mention des nom, prénom et qualité du signataire ainsi que la mention de la délégation.

Article 3 : Cette délégation prend effet à compter du caractère exécutoire du présent arrêté. Elle pourra être rapportée à tout moment et ne saurait en tout état de cause, dépasser le terme du mandat de l'élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de l'élu attributaire des présentes délégations.

Article 4 : Madame Christelle DUPUIS percevra une indemnité en qualité d'Adjointe au Maire de rang 1 soit une indemnité de base de 33%, ainsi que la majoration bureau centralisateur à hauteur de 15%, Cela représente un montant de 1 559.94€ à la date du 1^{er} avril 2026, susceptible d'évoluer en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice en vigueur.

Article 5 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la commune de Sèvremoine.

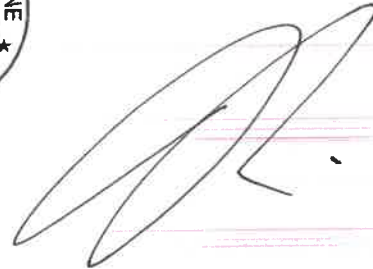
Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le sous-préfet de Cholet,
- Madame la trésorière municipale,
- Madame Christelle DUPUIS.

A Sèvremoine, le 3 avril 2026.



Richard Cesbron
Maire de Sèvremoine



Notifié le :

Madame Christelle DUPUIS

